

parole quelque preux champion vengeât cette irritante *agression* ?

P. 7, 8, 9. Vous voilà aux autorités que je cite. S. Thomas vous embarrasse, mais vous trouvez que le P. Patuzzi en rapporte un passage qui semble contraire aux autres du même saint Docteur. *Quando necessitatis articulus imminet, per Ecclesie ordinationem non impeditur quin absolvere possit.* Passage qui désigne évidemment les prêtres pour lesquels *Ecclesie ordinatio* a lieu. Je ne comprends pas comment on peut faire des citations de cette nature. — „ A l'égard des deux „ autres passages du S. Docteur, dites-vous, „ IL N'EST PEUT-ÊTRE PAS IMPOSSIBLE „ de donner une réponse „. Ici, Monsieur, vous êtes mon maître, jamais vous ne ferez vaincu en fait de citations ni par moi, ni par aucun être vivant. Quand vous aurez trouvé un homme entiché d'une opinion quelconque, qui ne prétendra pas qu'il *n'est peut-être pas impossible* de faire une réponse; annoncez moi cet homme-là, j'en ferai mon profit en le promenant comme un être unique.

Après ces réponses PEUT-ÊTRE POSSIBLES, vous ajoutez que c'est ainsi *que je parle à la suite de l'ange de l'École*. Vous avez toujours de ces refrains de congratulation, sur-tout quand on pourroit croire que vous êtes au bout de vos moyens, & que vous avez besoin d'annoncer ce qu'on ne s'aviserait pas de voir. — Désespérant de rien dire de satisfaisant, vous prenez le parti d'abandonner S. Thomas parce qu'il a écrit *avant le concile*